



N° **2.2-188**.....

Le **2.7 AVR 2022**.....

Æ

**Mesdames et Messieurs
les Présidents des Fédérations
Nationales de Handball**

Objet : IHF TROPHY 2022
- Cas de fraude et de tricherie

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de la campagne 2022 du Tournoi IHF Trophy organisé par la Fédération Internationale de Handball (IHF) en collaboration avec la Confédération Africaine de Handball (CAHB), nous avons l'honneur de vous rappeler qu'un contrôle minutieux des différentes listes sera effectué, afin de valider ou d'invalidier la participation de certains joueurs sélectionnés pour ladite compétition.

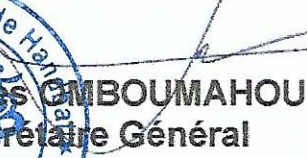
Nous tenons à préciser que la Confédération Africaine de Handball (CAHB) s'engage à faire passer une IRM (Imagerie à Résonance Magnétique), sur le lieu de la compétition, à chaque athlète soupçonné de tricherie, et ce aux frais de la Fédération Nationale concernée.

Tout acte avéré de fraude et de tricherie sur l'identité ou l'année de naissance d'un athlète, sera passible de sanctions sévères, allant jusqu'à la disqualification de la Fédération coupable de toutes les compétitions africaines sur une période déterminée.

Au regard de tout ce qui précède et pour éviter tout désagrément, nous vous invitons à bien vouloir prendre toutes les dispositions nécessaires pour respecter les catégories d'âge.

- **Cadets Garçons, nés en 2004 et plus**
- **Juniors Garçons, nés en 2002 et plus**

Sachant compter sur votre bonne compréhension, nous vous prions d'agréer, **Mesdames et Messieurs**, l'expression de notre considération distinguée.


Charles GIMBOUMAHOU
Secrétaire Général

